

 Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

Calendrier des Devoirs Surveillés1 du 1^{er} semestre 2^{EME} ANNEE LICENCE

	2 ^{eme} Année E-Business	2 ^{eme} Année Sciences Economiques	2 ^{eme} Année Sciences de Comptable	2 ^{eme} Année Sciences de Gestion
Voir affichage	Programmation OO Mr KOOLI ANIS	Conférences carrières Mme BEN OTHMAN MOUNA	Conférences autour des métiers du professionnel de la comptabilité1 Mme BEN JEMAI SONIA	Conférences autour des métiers de Gestion Mme REZGUI JIHENE
	Marketing digital MmeBOUAZIZ OLFA	Les métiers de l'économiste Mme. ZGHAL Dajla		
	Certification MTA data base fondamentals Mme TRABELSI EMNA			
	Ethique et lois des IT Mme MBARKI FATEN			
	Théorie de graphes et optimisation Mme BEN AZZOUNA NADIA			
	Projet professionnel personnel(PPP) Mme SALMA AFEF			
	Programmation web1 MmeZOUHAIER LAMIA			

Extrait du Règlement des Examens :

1. Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister) ;
3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn ;
4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.

 ESSECT المدرسة التونسية Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

DEVOIR surveillé1 : Projet professionnel personnel(PPP)

2^{ème} L.IG

<i>Date</i>	<i>Horaire</i>	<i>Groupe</i>	<i>Salle</i>
MARDI 10/11/2026	13H15-14H00	1	C4
	14H55-15H40	2	C4
	8H00-8H45	3	C4
	11H20-12H05	4	C4
	9H40-10H25	5	C4

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 ESSECT المدرسة التونسية Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
	Année Universitaire : 2026/2027	Date de diffusion	22/5/2025
	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Page	

DEVOIR surveillé1 : Programmation web1

2^{ème} L.IG

<i>Date</i>	<i>Horaire</i>	<i>Groupe</i>	<i>Salle</i>
Mardi 10/11/2026	9H40-10H45	1	CC1
	13H15-14H20	2	B2
	11H20-12H25	3	CC1

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 ESSECT جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
		Date de diffusion	22/5/2025
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Page	

[Toto]

[Toto]

	8H00-9H00	4	CC1
	14H55-16H00	5	CC1

DEVOIR surveillé1 : Marketing digital

2^{ème} L.IG

nt qui

- ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
2. **Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.**
(Sans insister) ;
 3. **Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
 4. **La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

Date	Horaire	Groupe	Salle
JEUDI 12/11/2026	13H15-14H00	1	2.4
	14H05-14H50	2	
	14H55-15H40	3	2.1
	15H45-16H30	4	
	16H35-17H20	5	

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.**
(Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 ESSECT جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

DEVOIR surveillé1 : Certification MTA data base fundamentals

2^{ème} L.IG

<i>Date</i>	<i>Horaire</i>	<i>Groupe</i>	<i>Salle</i>
Samedi 14/11/2026	9H40-10H25	1	0.3
	11H20-12H05	2	0.3
	10H30-11H15	3	0.3
	8H00-8H45	4	0.3
	8H50-9H35	5	0.3

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 المدرسة التونسية Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

DEVOIR surveillé1 : Ethique et lois des IT

2^{ème} L.IG

Date	Horaire	Groupe	Salle
------	---------	--------	-------

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 المدرسة التونسية Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

[Toto]

[Toto]

LUNDI 09/11/2026	11H20-12H05	1	0.4
	10H30-11H15	2	
	9H40-10H25	3	
	8H00-8H45	4	
	8H50-9H35	5	

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.**
(Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

DEVOIR surveillé1 : Théorie de graphes et optimisation

2^{ème} L.IG

<i>Date</i>	<i>Horaire</i>	<i>Groupe</i>	<i>Salle</i>
MERCREDI 11/11/2026	9H40-10H25	1	0.4
	11H20-12H05	2	C5
	10H30-11H15	3	0.4
	8H00-8H45	4	
	8H50-9H35	5	

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 المدرسة التونسية Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

DEVOIR surveillé1 : Programmation OO

2^{ème} L.IG

Date	Horaire	Groupe	Salle
	9H40-10H25	1	C3

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

[Toto]

[Toto]

VENDREDI 13/11/2026	13H15-14H00	2	0.8B
	10H30-11H15	3	C3
	8H50-9H35	4	C2I
	8H00-8H45	5	C2I

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen** : l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.**
(Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

DEVOIR surveillé¹ : Conférences autour des métiers du professionnel de la comptabilité¹

2^{ème} SC

Date	Horaire	Groupe	Salle
MARDI 10/11/2026	11H20-12H05	1	1.12
	12H10-12H55	2	

Extrait du Règlement des Examens :

1. Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister) ;
3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est **Strictement Interdite**.

 جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

DEVOIR surveillé1 : Conférences autour des métiers de Gestion

2^{ème} SG

Date	Horaire	Groupe	Salle
SAMEDI 14/11/2026	8H00-8H45	1	A2
		2	
	8H50-9H35	3	
		4	
	9H40-10H25	5	
		6	
	10H30-11H15	7	
		8	

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 ESSECT جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

[Toto]

[Toto]

	11H20-12H05	9	
		10	

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.**
(Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 ESSECT جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

DEVOIR surveillé1 : Conférences carrières

2^{ème} SE

Date	Horaire	Groupe	Salle
SAMEDI 14/11/2026	8H00-8H45	1	A1
		2	
	9H40-10H25	3	
		4	
	10H30-11H15	5	
		6	
	11H20-12H05	7	
		8	

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 ESSECT المدرسة التونسية Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

DEVOIR surveillé1 : Les métiers de l'économiste

2^{ème} SE

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

Date	Horaire	Groupe	Salle
MERCREDI 11/11/2026	9H40-10H25	1	1.5
	10H30-11H15	2	
	8H00-8H45	3	0.5
	8H50-9H35	4	
	11H20-12H05	5	1.6
	12H10-12H55	6	
JEUDI 12/11/2026	11H20-12H05	7	1.5
	12H10-12H55	8	

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen** : l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.**
(Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 المدرسة التونسية Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 المدرسة التونسية Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**